

Verspieren Immobilier
1 avenue François Mitterrand
59290 WASQUEHAL

Nature du document : Proposition d'assurance

Police N° PROJET Date d'effet prévisionnelle : 01/01/2026

Echéance contractuelle : 01/01, Fractionnement : ANNUEL

L'ASSURE

Le Syndicat de copropriétaires – bénéficiaire du contrat désigné ci-dessus – représenté par le Syndic Professionnel

En cas de changement de syndic, l'assuré perd la qualité de bénéficiaire des garanties et une confirmation de résiliation lui sera adressée pour l'échéance suivante.

LE SOUSCRIPTEUR

Nom du syndic en exercice : Cab VACHERAND FLANDRES LYS 6 GRAND PLACE 59270 BAILLEUL

Représentant le syndicat des copropriétaires : ALBA 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR 59810 LESQUIN

LES GARANTIES

Le contrat d'assurance est régi par les Conditions Générales Copro CFDP CG 2020 avec recouvrement.

■ PROTECTION JURIDIQUE DU SYNDICAT DE COPROPRIETAIRES AVEC RECOUVREMENT DES CHARGES IMPAYEES

- Seuil d'intervention judiciaire en recours :
 - Garantie 3.1 protection juridique : 305 € TTC
 - Garantie 3.2 recouvrement de charges impayées : 760 € TTC
- Plafond de dépenses par litige : 30 000 € TTC
- Plafond de prise en charge des honoraires du mandataire : détaillé à l'article 9 des conditions générales
- **N° d'assistance juridique : 01 49 95 98 64**
(prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)

Surface Développée de la copropriété : 1800 m2

COTISATION ANNUELLE (TTC) : 180,00 €

Proposition d'assurance Protection Juridique - Page annexe

- Le Souscripteur reconnaît :

- Disposer d'une information suffisante sur son courtier en assurance
- Ne pas avoir souscrit ou adhéré à un contrat de Protection Juridique garantissant les mêmes risques et ayant fait l'objet d'une résiliation à l'initiative des assureurs dans les 18 mois précédant la signature de la présente demande de souscription.
- Avoir reçu la fiche IPID VERSPI COPRO AVEC REC V11-2020.

Le Souscripteur s'engage à :

- Payer la cotisation aux époques convenues.
- Etre titulaire d'une carte professionnelle valide.

Le Souscripteur certifie :

- Exactes les mentions portées à la présente.
- Avoir pris connaissance, accepté sans réserve et conservé les Conditions Générales et /ou Notices d'Informations référencées **les Conditions Générales Copro CFDP CG 2020 avec recouvrement et IPID_VERSPI COPRO AVEC REC V11-2020**, préalablement à la signature de la présente.

VALIDITE DE L'OFFRE : DEUX MOIS

Fait à Wasquehal
Le 20/08/2025


Bureau de Wasquehal
1 avenue François Mitterrand
59290 WASQUEHAL
Tél: 03 20 45 71 00
www.immobilier.verspieren.com
N° ORIAS : 07 001 542 - www.orias.fr

Après lecture de la proposition
pages 1 à 2
Signature du souscripteur précédée de la mention
« LU ET APPROUVE »